



HEURES D'OUVERTURE DU BUREAU MUNICIPAL

du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 et le vendredi, de 8 h 30 à 12 h

Le bureau est fermé le vendredi après-midi

La prochaine séance ordinaire du Conseil municipal se tiendra le

LUNDI 7 FÉVRIER 2022 À 19 h 30

Dans le contexte particulier lié à la pandémie de la COVID-19 il est possible que ladite séance se tienne à huis clos par visioconférence entre les membres du Conseil municipal. Vous pouvez transmettre vos questions/commentaires par écrit pour cette séance à la direction générale, par courriel au direction@mmsg.ca avant midi le 7 février 2022. Si la réunion est ouverte aux citoyens, l'accès sera restreint, il est donc préférable de transmettre vos observations avant la réunion. De plus, si la réunion est ouverte aux citoyens, aucun enregistrement de la séance ne sera effectué.

Vous pourrez consulter une version préliminaire de l'ordre du jour **le jeudi 3 février 2022** en vous rendant sur le site Internet de la Municipalité ou sur la page Facebook. L'ordre du jour complet sera disponible le jour de la séance.

COMPTES DE TAXES 2022

Les dates d'échéance des versements de taxes municipales pour l'année 2022 sont les suivantes :

le 23 février 2022 le 24 mai 2022 le 22 août 2022 le 21 novembre 2022

Veuillez prendre note que les comptes de taxes municipales sont payables par Internet (institutions financières participantes), aux bureaux des institutions financières participantes, par virement Interac ou au bureau municipal (par chèque ou argent comptant).

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-283

Décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2021-283 décrétant l'imposition des taxes et compensations pour l'exercice financier 2022.

Le règlement numéro 2021-283 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 18^e jour du mois de janvier 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

RÈGLEMENT NUMÉRO 2021-271-04

Modifiant le règlement numéro 2019-271 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que lors de la séance ordinaire tenue le 10 janvier 2022, le Conseil de cette Municipalité a adopté le règlement numéro 2021-271-04 modifiant le règlement numéro 2019-271 concernant les chemins, la sécurité routière et la circulation sur le territoire de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et ses amendements.

Le règlement numéro 2021-271-04 entre en vigueur en date du présent avis.

Ledit règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h. Le règlement est également disponible sur le site Internet de la Municipalité au www.mmsg.ca dans la section « Citoyens », « Règlements municipaux ».

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 18^e jour du mois de janvier 2022.

Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

RÔLE DE PERCEPTION 2022

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le rôle de perception 2022 est déposé au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André et qu'il sera procédé à l'envoi des comptes de taxes dans le délai imparti.

Quiconque désire prendre connaissance dudit rôle pourra le faire en se présentant au bureau municipal situé au 1, boulevard du Frère-André, durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 45 ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 20^e jour du mois de janvier 2022.

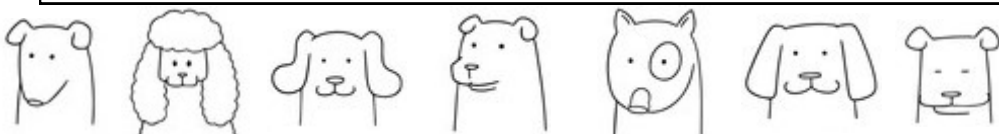
Manon Donais, directrice générale et greffière-trésorière

DÉNEIGEMENT ET BOITE AUX LETTRES

Pour toutes plaintes concernant les boîtes aux lettres endommagées lors du déneigement, vous pouvez communiquer avec monsieur Maxime Frégeau au 450 346-3487, poste 224 ou au info@bfrageau.com. Vous pouvez communiquer avec monsieur Michel Brodeur au 450 347-5376, poste 26 pour toutes autres plaintes concernant le déneigement.

LICENCES POUR CHIENS

La Municipalité fait maintenant partie de la Famille Proanima ! Le Conseil municipal a autorisé la signature d'une entente d'une durée de 5 ans à compter du 1^{er} mars prochain ! Au cours de l'année, plus d'information sera diffusée.



COMMUNIQUÉ DU CONSEIL MUNICIPAL

Au cours des prochains jours, les membres du Conseil municipal communiqueront par téléphone avec les résident(e)s de 70 ans et plus, afin de s'assurer qu'ils aient tous l'aide et le support dont ils ont besoin en cette période de confinement. Une liste de ressources en santé mentale est également disponible pour l'ensemble de la population. Prenez soin de vous !

Assisto :

Banque de données pour trouver une ressource ou référence dans le Haut-Richelieu selon le besoin / clientèle : <http://assisto.ca/>

Service Info-social du CLSC :

Téléphone : 811 # 2

Tel-jeunes

1 800 263-2266

www.teljeunes.com

LigneParents

Téléphone : 1 800 361-5085

www.ligneparents.com

Ligne Aide Abus Aînés

Ligne téléphonique provinciale d'écoute et de référence spécialisée en matière de maltraitance envers les personnes âgées

Téléphone : 1 888 489-2287

Info-aidant

Info-aidant est un service téléphonique professionnel, confidentiel et gratuit qui s'adresse aux proches aidants et à leur entourage, aux intervenants et aux professionnels de la santé

Téléphone : 1 855 852-7784

info-aidant@lappui.org

SOS violence conjugale

Services d'aide gratuit, anonyme et confidentiel 24/7 destiné aux victimes de violence conjugale et à l'ensemble des personnes concernées par cette problématique

Téléphone : 1 800 363-9010

Autres ressources de la région :

Santé mentale Québec Haut-Richelieu : 450 346-5736

Centre de crise et de prévention du suicide du HR : 450 348-6300

Centre d'écoute Montérégie, briser l'isolement chez les aînés : 1 877 658-8509

Cabir : 450 347-1172



WIFI DISPONIBLE À L'EXTÉRIEUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE

Un réseau Wifi est disponible à l'extérieur du Centre communautaire pour les urgences. Le réseau se nomme Centre communautaire et le mot de passe est motdepasse.

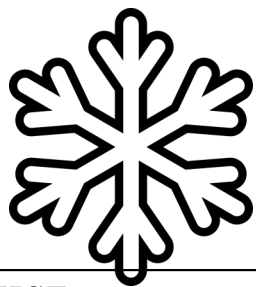
PROCHAINE PARUTION DU BULLETIN MUNICIPAL

Vous pouvez transmettre vos annonces pour le prochain bulletin par courriel au taxes@mmsg.ca, **avant 16 h 45 le mardi 15 février 2022** pour la parution **du 24 février 2022**. Pour obtenir plus d'information veuillez communiquer avec le bureau municipal au 450 347-5376.

CARNAVAL 2022 – ANNULATION

Pour faire suite aux restrictions sanitaires entourant la pandémie de la COVID-19, c'est avec une grande tristesse que nous devons reporter le Carnaval à l'année prochaine. Par contre, la Municipalité tenait à souligner la saison hivernale et à inviter ses citoyens à en profiter. De ce fait, 4 sculptures de glace seront installées à différents endroits au village (école, Centre communautaire, église et terrain des Loisirs). Nous invitons les citoyens à aller prendre une marche afin de les admirer.

De plus, la Municipalité organisera un tirage au sort de 10 chèques-cadeaux d'une valeur de 150 \$ chacun valides dans les cabanes à sucre locales. Vous avez jusqu'au 25 février 2022 pour vous inscrire au tirage. Pour participer, il vous suffit d'envoyer vos coordonnées par courriel au : loisirs@mmsg.ca. Le tirage au sort n'est ouvert qu'aux citoyens de Mont-Saint-Grégoire. Une seule participation par adresse civique.



DÉFI CHÂTEAU DE NEIGE 2022

La Municipalité de Mont Saint-Grégoire invite tous ses citoyens à participer en grand nombre au Défi château de neige 2022 ! Pour participer, il suffit de construire un château, lui donner un nom, le prendre en photo et l'inscrire sur le site defichateaudeneige.ca.

Courez la chance de remporter plusieurs prix au niveau provincial, au niveau régional et au niveau local, dont 3 cartes-cadeaux d'une valeur de 50 \$ dans un commerce de la Municipalité au choix et des chaudières de bonbons Kandju. Pour avoir toutes les informations, les détails du concours ainsi que les consignes de sécurité : <https://defichateaudeneige.ca/reglements-du-defi>.

N'hésitez pas à partager une photo de votre création sur la publication Facebook dédiée à ce défi sur la page de la Municipalité, cela viendra égayer la journée des citoyens.

Bonne chance à tous et amusez-vous !

COMMUNIQUÉ RELATIF AU CAMP DE JOUR 2022

Camp de jour d'été 2022

Message aux parents désirant inscrire leur(s) enfant(s) avec des besoins particuliers : Vous avez jusqu'au **28 février 2022** pour nous informer si votre enfant a une condition particulière (handicap) et que vous désirez l'inscrire au camp de jour cet été.

Les détails pour les inscriptions seront annoncés sous peu. Pour toute information, veuillez communiquer avec la Municipalité au **450 347-5376, poste 31** ou par courriel au : loisirs@mmsg.ca.

La zone YOUHOU! Mont-Saint-Grégoire recrute pour 2022

Un emploi dynamique, amusant et surtout GARANTI !

Nous avons besoin d'animateurs/animateuses pour compléter notre équipe d'animation à Mont-Saint-Grégoire.

Ça t'intéresse ? Envoie-nous ton CV au : info@youhou.zone

N'hésite pas à partager la bonne nouvelle !



COMMUNIQUÉS DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE ET SAINTE-BRIGIDE-D'IBERVILLE



La séance ordinaire du Conseil d'administration de la Régie du **mardi 15 février 2022 à 19 h 30** se tiendra possiblement à huis clos, par conférence téléphonique ou vidéo. Merci de votre compréhension.

Pour communiquer avec la Régie intermunicipale d'incendie, veuillez téléphoner à madame Irène King, directrice générale et secrétaire-trésorière, au 450 347-5376, poste 28.

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la Municipalité de Mont-Saint-Grégoire et de la Municipalité de Sainte-Brigide-d'Iberville :

Avis public est par la présente donné par la soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Régie intermunicipale d'incendie de Mont-Saint-Grégoire et Sainte-Brigide-d'Iberville, qu'à la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2021, le Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie a adopté la résolution numéro Ri-2021-12-1397 concernant le

CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR L'ANNÉE 2022

lesquelles auront lieu **à 19h30** aux dates suivantes (3^e mardi de chaque mois) :

18 janvier	19 juillet
15 février	16 août
15 mars	20 septembre
19 avril	18 octobre
17 mai	15 novembre
21 juin	20 décembre

NOTE : Généralement, ces séances ont lieu au siège social de la Régie intermunicipale d'incendie situé au 1, boulevard du Frère-André à Mont-Saint-Grégoire. Cependant, en raison de la pandémie relative au Covid-19, il se pourrait que certaines séances doivent se tenir à huis clos, par vidéoconférence, le tout étant ensuite publié sur le site Internet de la Régie intermunicipale d'incendie au www.mmsg.ca/regie.

Donné à Mont-Saint-Grégoire, ce 16^e jour du mois de décembre 2021.

Irène King, directrice générale et secrétaire-trésorière

Pour votre sécurité en cas d'incendie, déneigez vos balcons et autres sorties !

La Régie intermunicipale d'incendie vous invite, en collaboration avec le Ministère de la Sécurité publique, à suivre les conseils de sécurité suivants afin de faciliter l'évacuation de votre domicile en cas d'incendie durant l'hiver.

Conseils de sécurité pour les sorties :

- Après chaque chute de neige, déneigez vos sorties, vos balcons et votre terrasse.
- Prévoyez une autre sortie de secours que les portes, comme un balcon ou une fenêtre, et assurez-vous que cette sortie est déneigée et déglacée en tout temps.
- Dégagez vos sorties extérieures des objets encombrants comme les vélos, le barbecue et les meubles de patio.
- Prévoyez un point de rassemblement accessible en hiver.

SUITE À LA PAGE SUIVANTE

Autres conseils de sécurité pour faciliter l'évacuation :

- À l'intérieur de votre domicile, assurez-vous que les voies de sortie, par exemple les corridors et les escaliers, sont dégagées en tout temps d'objets encombrants, tels que les jouets, les chaussures ou les sacs d'école ou de sport.
- Vérifiez que les fenêtres pouvant servir de sorties de secours sont accessibles de l'intérieur pour un jeune enfant et que celui-ci connaît la façon de les ouvrir et d'y accéder en utilisant, par exemple, un banc, une chaise ou tout autre meuble.
- Préparez un plan d'évacuation de votre domicile et exercez-vous à évacuer avec les membres de votre famille pour augmenter vos chances de sortir sains et saufs lors d'un incendie.
- Vérifiez régulièrement le bon fonctionnement de vos avertisseurs de fumée. S'ils sont défectueux ou s'ils ont été installés il y a plus de 10 ans, remplacez-les.

Pour obtenir plus de renseignements sur l'évacuation en cas d'incendie, visitez le www.securitepublique.gouv.qc.ca. Choisissez l'onglet « Sécurité civile et Sécurité incendie », puis cliquez sur « Sécurité incendie ».

Vous pouvez également visiter la Régie intermunicipale d'incendie sur Facebook au www.facebook.com/incendiemsgsbi. Ce forum vous permettra de suivre les activités de la Régie et de poser toutes vos questions par rapport au monde de l'incendie. En cas d'événements météo ou de toute autre situation particulière concernant la sécurité civile, la Régie utilisera, entre autres, ce moyen de communication pour diffuser des messages à la population.

Choisir ou être choisie ?

Réservez votre place:
450-346-0662

Selon les règles en vigueur
PRÉSENTIEL:
Passport vaccinal demandé
VIRTUEL:
Un lien Zoom vous sera transmis



Êtes-vous du genre à foncer dans la vie ou à attendre que les choses arrivent à vous ?
Attendez-vous que les gens viennent vers vous ou allez-vous vers eux ?
Ensemble, nous allons découvrir pourquoi !
À notre café-rencontre
4 FÉVRIER - 9H30 À 11H30

CENTRE COMMUNAUTAIRE
45, rang de la Montagne
Mont-Saint-Grégoire
La salle est située au sous-sol

CENTRE DE *femmes*
DU HAUT-RICHELIEU

Programmation complète : www.cfhr.ca

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DE MONT-SAINT-GRÉGOIRE

Membre du Réseau BIBLIO de la Montérégie—Abonnez-vous, c'est gratuit!

La bibliothèque est ouverte au public avec des mesures sanitaires obligatoires pour tous. La bibliothèque est située au sous-sol du Centre communautaire au 45, rang de la Montagne. Les heures d'ouverture sont le lundi et mercredi de 18 h 30 à 20 h 30 et le samedi de 10 h à 12 h.

Impliquez-vous à la bibliothèque ! Aidez-nous à en faire un lieu de rencontre et de détente agréable, motivant et dynamique. En se joignant à notre équipe, vous recevrez toute la formation nécessaire. Communiquer avec Josianne Bouchard au 438 824-5154.



BRIGADIER(ÈRE) SCOLAIRE REMPLAÇANT(E) — RECRUTEMENT



La Municipalité de Mont-Saint-Grégoire est présentement à la recherche de candidatures afin de combler un poste de brigadier(ère) scolaire remplaçant(e). Les candidats(es) devront démontrer qu'ils n'ont aucun casier judiciaire. Les personnes intéressées peuvent communiquer avec madame Manon Donais par téléphone au 450 347-5376, poste 23.



COMMUNIQUÉ DE COMPO-HAUT-RICHELIEU

Compo-Haut-Richelieu


Suivez le Guide pour vos collectes en 2022!

En décembre, vous avez reçu votre Guide de gestion des matières résiduelles par la poste. L'avez-vous consulté? Votre calendrier de collectes se trouve à l'intérieur!

Si vous ne l'avez pas, vous pouvez le consulter en ligne à compo.qc.ca/collectes ou commander la version papier en téléphonant au 450-347-0299.

Gros rebuts : comment s'en départir?

Il existe 2 types de gros rebuts : ceux qui sont valorisables et ceux qui ne le sont pas.

Valorisables	<ul style="list-style-type: none">• Meubles en bois, mélamine, plastique ou rotin• Articles en métal• Téléviseurs et appareils informatiques• Matériaux de construction• Toilettes et lavabos• Tables• Miroirs	Doivent être apportés dans un écocentre. Consultez compo.qc.ca/ecocentres pour les horaires et le fonctionnement de nos sites.
Non valorisables	<ul style="list-style-type: none">• Chaises d'ordinateurs• Divans, fauteuils, poufs• Matelas, sommiers• Tapis*• Toiles de plastique, de vinyle ou de piscine* <p>* Ces articles doivent être coupés, roulés et attachés en rouleaux de 1 m de long et de 20 cm de diamètre.</p>	Collectés une fois par mois Repérez cet icône  pour vos dates de collecte dans votre calendrier!

Réduire, c'est agir!

Au cours des prochaines semaines, nous procéderons à l'annonce de quelques activités reliées à la réduction des déchets. Surveillez nos actualités!


Calendrier 2022


MONT-SAINT-GRÉGOIRE


R Récupération

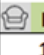
C Compostage

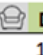
D Déchets


 Gros rebuts non valorisables


 Feuilles

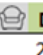
JANVIER						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	7	1/8
		R				
9	10	11	12	13	C	14
		 D				
16	17	18	19	20	21	22
		R				
23	24	25	26	27	C	28
		D				
30	31					

FÉVRIER						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
		R				
6	7	8	9	10	C	11
		 D				
13	14	15	16	17	18	19
		R				
20	21	22	23	24	C	25
		D				
27	28					


MARS						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
		R				
6	7	8	9	10	C	11
		 D				
13	14	15	16	17	18	19
		R				
20	21	22	23	24	C	25
		D				
27	28	29	30	31		
		R				


AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S
					C	1
						2
3	4	5	6	7	C	8
		 D				
10	11	12	13	14	C	15
		R				
17	18	19	20	21	C	22
		D				
24	25	26	27	28	C	29
		R				
						30

MAI						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	C	6
		 D				7
8	9	10	11	12	C	13
		R				
15	16	17	18	19	C	20
		D				8
22	23	24	25	26	C	27
		R				14
29	30	31				
		D				

JUIN						
D	L	M	M	J	V	S
			1	2	C	3
						4
5	6	7	8	9	C	10
		R				
12	13	14	15	16	C	17
		 D				
19	20	21	22	23	C	24
		R				
26	27	28	29	30		
		D				

c BRUN'O : Collecte chaque semaine jusqu'en novembre.

JUILLET						
D	L	M	M	J	V	S
					C	1
						2
3	4	5	6	7	C	8
		R				
10	11	12	13	14	C	15
		 D				
17	18	19	20	21	C	22
		R				
24/31	25	26	27	28	C	29
		D				30

AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	C	4
		R				5
7	8	9	10	11	C	12
		 D				13
14	15	16	17	18	C	19
		R				
21	22	23	24	25	C	26
		D				27
28	29	30	31			
		R				

SEPTEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	C	2
						3
4	5	6	7	8	C	9
		 D				10
11	12	13	14	15	C	16
		R				
18	19	20	21	22	C	23
		D				24
25	26	27	28	29	C	30
		R				

OCTOBRE						
D	L	M	M	J	V	S
2	3	4	5	6	C	7
		 D				1/8
9	10	11	12	13	C	14
		R				15
16	17	18	19	20	C	21
		D				22
23	24	25	26	27	C	28
		R				29
30	31					

NOVEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	C	4
		 D				5
6	7	8	9	10	C	11
		R				
13	14	15	16	17	C	18
		D				19
20	21	22	23	24	C	25
		R				26
27	28	29	30			
		D				

DÉCEMBRE						
D	L	M	M	J	V	S
				1	C	2
						3
4	5	6	7	8	9	10
		R				
11	12	13	14	15	C	16
		 D				
18	19	20	21	22	23	24
		R				
25	26	27	28	29	C	30
		D				31

c BRUN'O : Collecte aux 2 semaines jusqu'en mars.

Le site internet de Compo-Haut-Richelieu est LA référence pour obtenir les réponses à vos questions.

compo.qc.ca | 450 347-0299